

→ L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE AU PROJET PROFESSIONNEL

La clé d'une reconversion réussie, c'est le retour de la confiance en soi. L'objectif essentiel des sessions de groupe est de :

- ✿ permettre à chacun de restaurer son image,
- ✿ faciliter l'expression des atouts et des potentialités,
- ✿ faire l'inventaire de ses ressources et de celles mises à sa disposition,
- ✿ préparer un projet professionnel adapté à l'état de santé.

→ LA CONTRIBUTION AU RÉSEAU DES ACTEURS DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Le Service social :

- ✿ assure un rôle de veille sur les évolutions législatives ou celles des organisations en relation avec la population prise en charge,
- ✿ sensibilise les acteurs institutionnels à la détection des parcours à risque et à la prise en compte des parcours sensibles,
- ✿ apporte son expertise sur les questions de maintien dans l'emploi,
- ✿ propose et construit des modalités d'intervention nouvelles,
- ✿ communique avec l'ensemble des acteurs.

Caisse régionale d'Assurance maladie du Centre
Service social
2 place Coty
41000 Blois
Tél. 02 54 52 21 64
Fax 02 54 52 21 41
servicesocial.blois@cram-centre.fr



Le maintien dans l'emploi au cœur de l'Assurance Maladie

→ DES SALAIRES EN DIFFICULTE...

Les assurés en arrêt de travail depuis plusieurs mois rencontrent des difficultés de différentes natures mais similaires d'une situation à l'autre.

- Rupture avec le monde du travail
- Inquiétude liée à la reprise avec les collègues
- Réadaptation à un nouveau rythme de vie
- Adaptation à de nouvelles contraintes
- Sentiment d'incapacité
- Sentiment d'impuissance, d'inutilité
- Inquiétude de devoir entreprendre de nouveaux apprentissages
- Intégration de la perte de capacité
- Méconnaissance des droits
- Complexité des démarches à réaliser
- Dépenses imprévues
- Rupture des ressources
- Changement de droits

→ ... EN RECHERCHE DE SOLUTIONS

Fragilisés dans leur santé, leur travail et l'organisation de leur vie future, confrontés à une multitude d'intervenants inhabituels pour eux, ils reçoivent généralement peu d'informations sur leurs droits, leurs devoirs et la reprise du travail.

L'absence de réponse adaptée est un facteur majeur de rupture de droits et de l'exclusion sociale voire professionnelle.

→ DES REPONSES INDIVIDUALISEES

Le Service social accompagne ces transitions dans le parcours de la vie. Il met en œuvre des actions individuelles ou collectives adaptées aux besoins de chacun.

→ DES CYCLES D'INFORMATION THEMATIQUES

Le Service social diffuse à un large public des messages à portée préventive sur la nécessité de préparer le retour à la vie professionnelle. C'est l'occasion pour les participants de prendre conscience du caractère temporaire des prestations en espèce de l'Assurance maladie et des effets de l'incapacité ou de l'invalidité sur le contrat de travail.

En collectif, les personnes reçoivent une information transversale et des repères.

L'explication du rôle des différents services et la remise de documentation facilitent l'accès aux bons interlocuteurs et rassurent dans les démarches.

Les échanges entre participants permettent d'illustrer l'intérêt d'anticiper la fin de l'arrêt de travail.

La prise de contact en réunion dédramatise le recours au Service social.

→ L'INTERVENTION SOCIALE D'AIDE A LA PERSONNE

Par son attention portée à la personne, le Service social favorise l'expression des besoins.

La formulation et la clarification des choix, la réalisation d'un diagnostic social, la résolution des difficultés sociales nées de la maladie ou de l'accident servent de tremplin à l'élaboration d'un projet de retour à l'emploi. Ce projet sera mené dans le respect de l'accord de la personne, conjointement avec les services et dispositifs mobilisables et adaptés.

Rencontrées individuellement, les personnes prennent le temps d'exposer leurs priorités, leurs désirs, leurs souffrances.

L'écoute efficace permet alors la co-production d'un projet d'action.